

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3/4- 2022



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

PRÉSIDENT : Daniel PITON

PRÉSIDENT D'HONNEUR : Jean-Louis CADOUX†

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR : Marc DURAND

SECRÉTAIRE : Françoise Bostyn

TRÉSORIER : Christian SANVOISIN

TRÉSORIER ADJOINT : Jean-Marc FÉMOLANT

MEMBRES DE DROIT : Jean-Luc COLLART,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France

PASCAL DEPAEPE, INRAP

DANIEL PITON

SIÈGE SOCIAL

600 rue de la Cagne
62170 BERNIEULLES

ADRESSE ADMINISTRATIVE

47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS

rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

COTISATION

5 € de cotisation

ABONNEMENT

2 numéros annuels 60 €

Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

LA POSTE LILLE 49 68 14 K

SITE INTERNET

<http://www.revue-archeologique-picardie.fr>

DÉPÔT LÉGAL - décembre 2022

N° ISSN : 0752-5656

Sommaire

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE - TRIMESTRIEL - 2022 - N° 3-4

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
est publiée avec le concours des Conseils
départementaux de l'Aisne, de l'Oise et
de la Somme, du Ministère de la Culture
(Sous-direction de l'Archéologie ou SRA
des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE

Alexandre AUDEBERT, Didier BAYARD,
Tahar BENREDJEB, François BLARY,
Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ,
Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART,
Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY,
Sophie DESENNE, Jean-Pierre FAGNART,
Jean-Marc FÉMOLANT,
Gérard FERCOQ DU LESLAY,
Émilie GOVAL, Nathalie GRESSIER,
Lamys HACHEM, Valérie KOZLOWSKI,
Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT,
NOËL MAHÉO, François MALRAIN,
Claire Pichard, Estelle PINARD,
Daniel PITON, Marc TALON

CONCEPTION DE LA COUVERTURE

Daniel Piton
- Incinération à Bucy-le-Long "la Héronnière",
tombe n° 36 (cliché URA 12/UMR 8215).
- Ginchy-balsamaire.

IMPRIMERIE : GRAPHIUS - GEERS OFFSET
EEKHOUTDRIESSTRAAT 67 - B-9041 GAND

- 5 • *La place de l'animal dans les rites funéraires à l'âge du Fer chez les Suessions, les Bellovaques et les Ambiens (Hauts-de-France)* par Ginette AUXIETTE.
- 37 • *Le conduit à libations de la tombe 30 de La Chavatte (Somme)* par Cécile BROUILLARD, Frédéric BROES, Anne DIETRICH, Kai FECHNER & Nicolas GARNIER.
- 63 • *Une fibula humaine peinte à Arrest (Somme)* par Amandine DUBOIS, Estelle PINARD & Yolaine MAIGROT.
- 75 • *Les sépultures gallo-romaines de Ginchy. Une pratique funéraire aux influences atrébates en territoire viromenduen* par Johanny LAMANT, Estelle PINARD & Julie DONNADIEU.
- 101 • *Récupération de produits bovins secondaires dans une agglomération du premier siècle en moyenne vallée de l'Oise : l'exemple de la fosse 1059 à Pont-Sainte-Maxence (Oise) "15 rue de Cavillé"* par Opale ROBIN, Marie-Caroline CHARBONNIER & Denis MARÉCHAL.
- 113 • *Données récentes sur la voie d'Agrippa en contexte péri-urbain, au sud d'Amiens* par Pierre-Yves GROCH & Jean-François VACOSSIN.
- 133 • *Le cas exceptionnel d'une lance à fourreau. La lance de Brissay-Choigny "La Prélette" (Aisne)* par Béline PASQUINI, Pauline BOMBLED & Guy FLUCHER.

LE CAS EXCEPTIONNEL D'UNE LANCE À FOURREAU LA LANCE DE BRISSAY-CHOIGNY "LA PRÉLETTE" (AISNE)

Béline PASQUINI, Pauline BOMBLED & Guy FLUCHER

INTRODUCTION

Une lance à ailettes dotée d'un fourreau a été mise au jour lors de fouilles préventives conduites en 2012 à l'emplacement d'un paléochenal sur la rivière Oise, au lieu-dit "La Prélette", dans la commune de Brissay-Choigny (Picardie). Cette découverte est rapidement apparue comme exceptionnelle, d'une part, en raison de l'état de conservation de la lance, le milieu anaérobique dans lequel elle reposait ayant favorisé sa préservation, et d'autre part parce qu'une partie de la lame était encore protégée par un fourreau de bois surmonté d'une bouterolle métallique.

En raison de sa fragilité, la lance fut prélevée en bloc avec une partie du sédiment sur lequel elle reposait, puis enroulée dans un tissu humide, avant d'être déposée dans un bac rempli d'eau. Ces conditions de conservation se perpétuèrent jusqu'en 2021, date de la restauration et de la radiographie de l'objet. Cette opération permit de dégager la seconde face de la lance, jusque-là invisible.

Cet article présente ce qui semble être l'unique exemplaire de lance à fourreau jamais mis au jour en France, toutes périodes confondues. Il vise également à compléter le corpus de lances à ailettes médiévales trouvées dans les eaux sur le territoire français. Il nous invite à nous interroger sur l'usage des lances au Moyen Âge et la fonction des fourreaux de protection que l'on associe plus communément à l'épée ou au poignard.

CONTEXTE DE DÉCOUVERTE

La commune de Brissay-Choigny (Aisne), est située entre Laon et Saint-Quentin, sur la rive gauche de la moyenne vallée de l'Oise (fig. 1). Elle est caractérisée par un paysage composé de prairies humides, sans reliefs marquants, propices à l'élevage, bien que fréquemment inondées. Les connaissances archéologiques sur la commune restent peu nombreuses jusqu'à la fin du XX^e siècle. Il faut en effet attendre les années 1970 pour que les découvertes se multiplient et que des prospections aériennes nous renseignent davantage

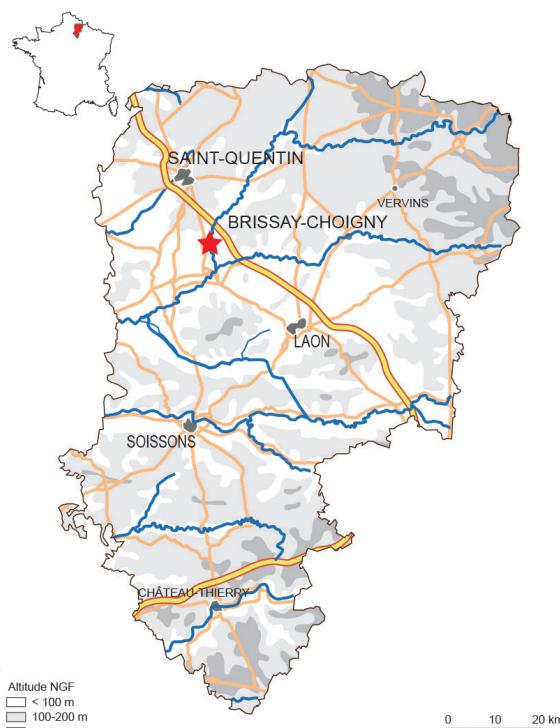


Fig. 1 - Situation de Brissay-Choigny (DAO : Guy FLUCHER)

sur l'occupation du plateau. Depuis 2003, grâce à l'accroissement des diagnostics archéologiques, le corpus des sites a pu être enrichi, attestant d'une occupation du territoire dès le Néolithique. Elle est particulièrement bien représentée pour les périodes de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. En revanche, les traces d'occupations antiques restent peu nombreuses, surtout dans l'environnement immédiat du site (FLUCHER 2016, p. 42 ; FLUCHER, & MARÉCHAL 2021).

Au Moyen Âge central, le territoire de l'actuelle commune de Brissay-Choigny correspond à une zone frontalière, à l'orée du comté de Vermandois. L'ancien château, qui dominait les lieux, a été localisé au lieu-dit "La Prélette", à proximité des deux bras principaux qui constituent l'Oise dans cette zone. Au milieu de la plaine alluviale, un tracé sinueux encore visible sur les cartes, marquant les limites de la commune, indique l'existence d'un

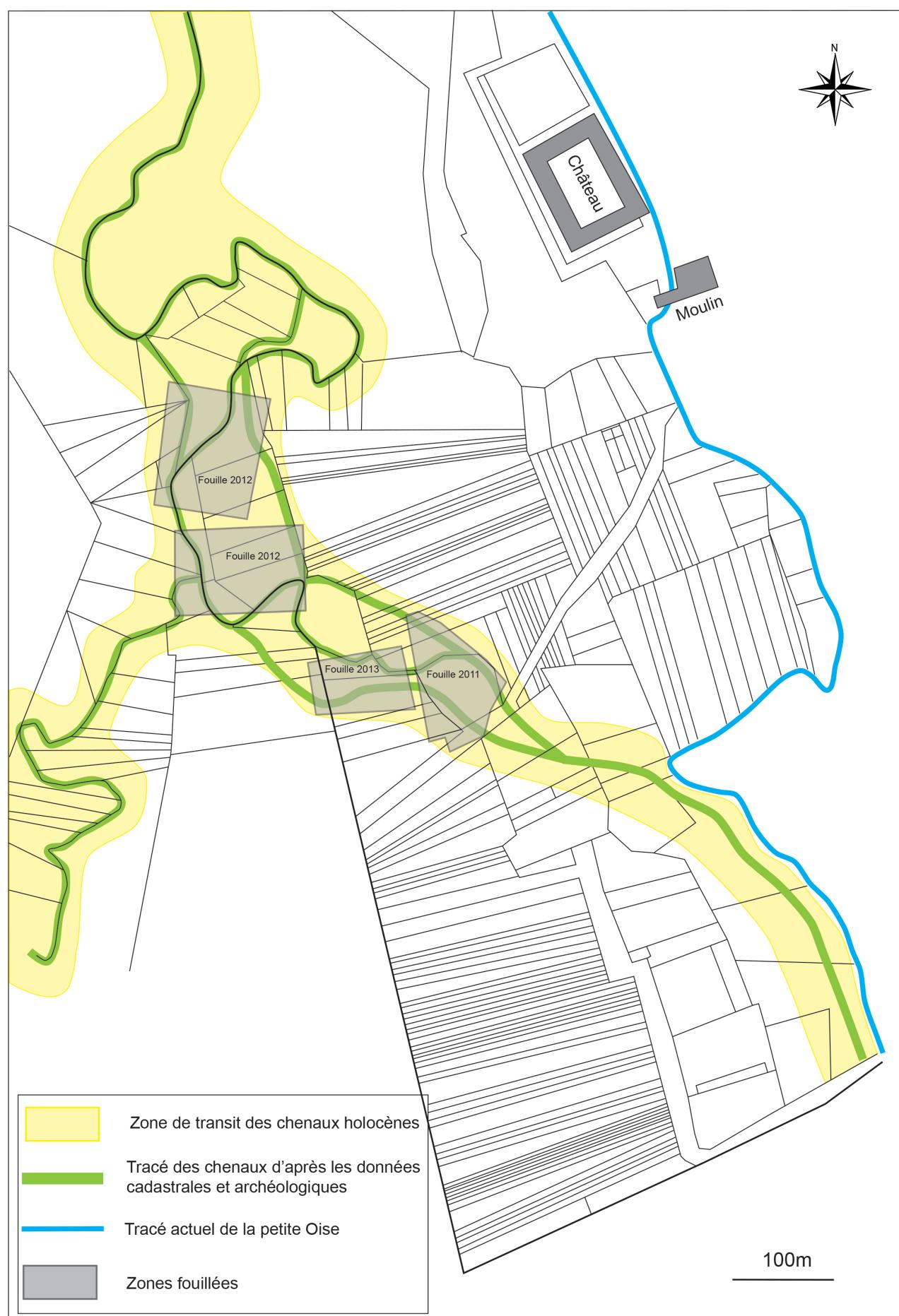


Fig. 2 - Tracés des chenaux et localisation des fouilles de 2011 à 2013 sur la commune de Brissay-Choigny au lieu-dit "La Prélette" (DAO : Guy FLUCHER).

autre bras de la rivière qui serait devenu inactif au XVII^e siècle. Il est aujourd’hui totalement comblé. De 2011 à 2013, ce paléochenal a fait l’objet de plusieurs opérations successives qui ont permis d’attester d’un aménagement des berges et des chenaux dès La Tène finale et qui semble s’être poursuivi jusqu’au Moyen Âge (fig. 2). Les traces d’installations les plus récentes sont datées du XIV^e siècle (FLUCHER 2014).

Les fouilles conduites à "La Prélette" ont été organisées en prévention de l’installation d’une carrière de granulat par l’entreprise Carrières et Ballastières de Picardie. L’objectif scientifique était de confirmer la nature de l’occupation alluviale et de vérifier l’existence d’une activité de pêcherie dans la zone. C’est dans le cadre des opérations dirigées par Guy Flucher en 2012 que la lance à ailettes qui fait l’objet de cet article a été mise au jour (FLUCHER 2016). Trois grandes phases d’occupation du site ont été reconnues, allant de la période romaine au Moyen Âge, grâce notamment à la datation par dendrochronologie et carbone 14. Une digue caractérisée par un alignement de pieux et un massif de craie disposé le long de berges du chenal est ainsi installée au cours de l’Antiquité et semble être entretenue de la fin du I^{er} siècle jusqu’au début du III^e siècle. Concernant le Moyen Âge, les investigations ont permis de mettre au jour un segment alluvial complexe. Il est caractérisé par l’installation, à la fin du premier Moyen Âge, d’un nouveau système de berges composé de pieux de bois doublés d’un clayonnage (FLUCHER 2016, p. 274). À la fin du Moyen Âge, des poteaux en bois sont disposés dans le chenal, témoignant de la mise en place d’un dispositif de pêcherie de type gord. Il se présente sous la forme d’un alignement de pieux en « V » ou en « W », permettant de créer un couloir rétrécissant similaire à un entonnoir et destiné à canaliser les poissons vers des pièges ou dans des zones de pêche privilégiées (FLUCHER 2016, p. 5).

La majeure partie du mobilier mis au jour provient de la zone ouest de l’emprise des fouilles et est principalement associée aux activités de pêche (poids, fragments de nasses en vanneries, hameçons, gaffes, etc.). Sur l’une des berges du chenal, une pirogue monoxyle en bois a été mise au jour et datée de la période médiévale. Les quelques rares céramiques retrouvées sont difficiles à mettre en relation avec les structures. Le mobilier métallique comprend plus d’une centaine d’individus. Une partie de ces artefacts, en raison du temps limité et de l’ampleur de l’emprise de la fouille, a été trouvée au moyen d’un détecteur de métaux. Si la grande majorité se rapporte au domaine de la pêche, quelques objets sont à rattacher au secteur agricole ou militaire. C’est ainsi que près d’une dizaine d’armes a été exhumée (CANNY 2016). La lance à ailettes qui fait l’objet de cet article reposait dans un sédiment argileux, extrêmement humide,

situé sous le niveau de la nappe phréatique, entre deux alignements de pieux (structures 2 et 16), ce qui a favorisé l’excellente conservation des parties organiques. Ces conditions de découverte ne permettent cependant pas de rattacher la lance à un contexte stratigraphique précis ni à aucune structure.

DESCRIPTION DE LA LANCE

Présentation générale

La lance de Brissay-Choigny - La Prélette est un objet composite constitué d’un assemblage de fer, de bois et d’argent ou d’alliage cuivreux (fig. 3). L’étude et la prise de mesures ont été réalisées en 2013, sur l’objet encore humide. La masse n’a pas pu être évaluée car l’objet était pris dans un bloc de sédiments.

D’une longueur de 80,5 cm, la lance se compose d’une hampe de bois emmanchée dans un fer dont la longueur est estimée à environ 51 cm. Les dimensions exactes ne peuvent toutefois pas être connues, car une partie de la lame est prise dans le fourreau.

La lame, longue d’environ 41,3 cm est marquée par une nervure centrale peu prononcée lui conférant une section lenticulaire, sinon légèrement losangique. Les examens radiographiques (fig. 4) n’ont pas révélé de traitement métallurgique particulier, notamment de damassage, parfois relevé sur cette catégorie de pointe de lance. La lame mesure 5,2 cm à son point le plus large, vers son extrémité inférieure. À cet emplacement, l’empennage, rectiligne devient plus évasé et forme alors une concavité très prononcée. Cette lame est montée sur une longue douille conique de 9,5 cm qui présente un diamètre de 2,4 cm à son extrémité supérieure et de 3,5 cm à son extrémité inférieure. La douille est ornée de motifs en chevrons (fig. 5) et est complétée par deux ergots latéraux en forme de triangle tronqué mesurant chacun 2,43 cm de long. Leurs extrémités sont chacune marquées par trois incisions linéaires, parallèles à l’axe de la lance. Un rivet à tête bombée associé à une petite rondelle, seulement visible sur les radiographies, traverse la base de la douille et permet d’améliorer sa fixation à la hampe. Un peu plus bas, un anneau de fer d’environ 3,58 cm de diamètre ceint la base de la douille.

Les tranchants de la lame présentent des irrégularités à environ 3 cm au-dessus de la douille (fig. 5) qui pourraient correspondre aux stigmates laissés par son utilisation en tant qu’arme de taille. Toutefois, ces traces pourraient également résulter d’une usure naturelle de la matière ou de variation dans la qualité du métal employé.

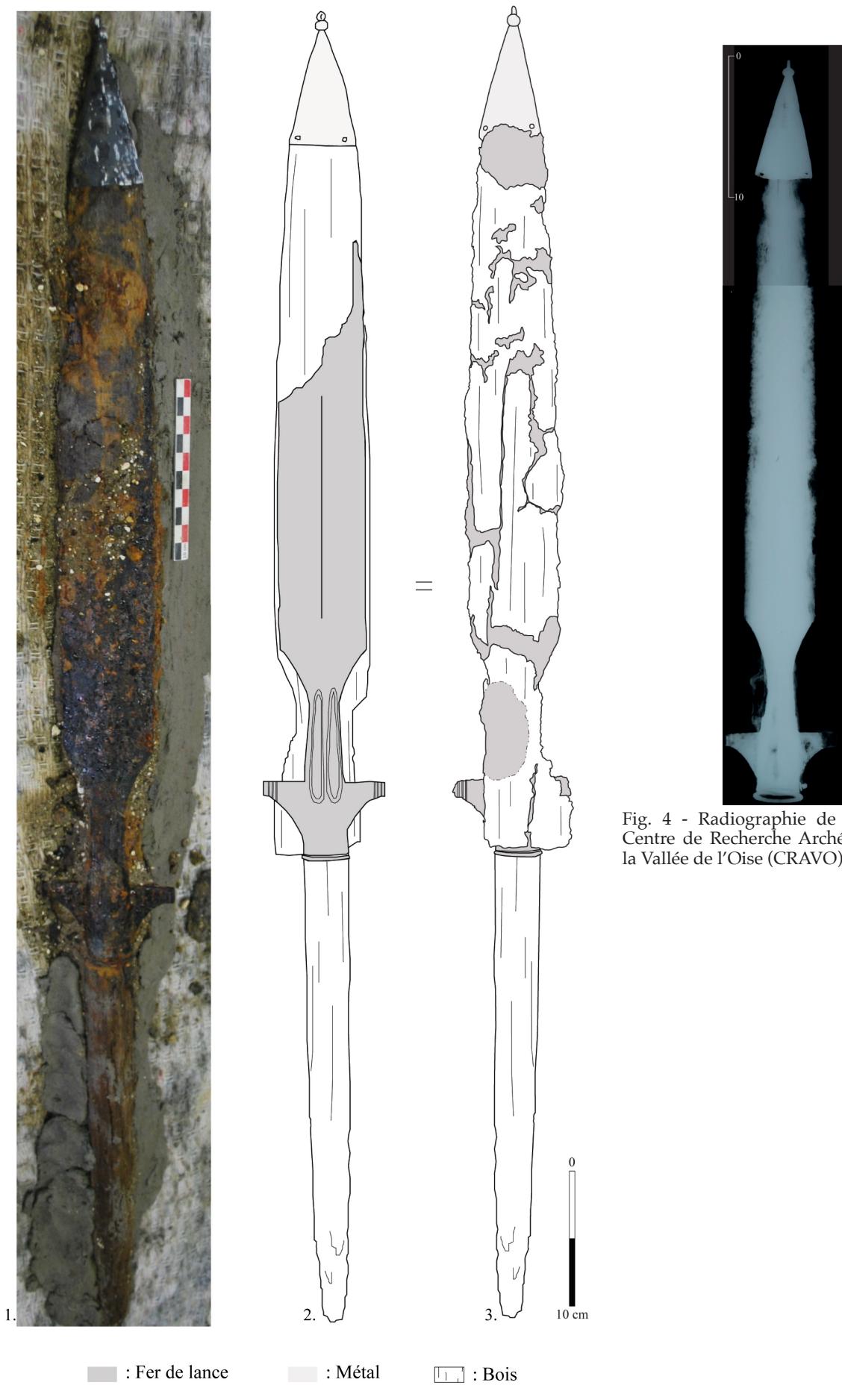


Fig. 4 - Radiographie de la lance (© Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Oise (CRAVO))

Fig. 3 - Lance de Brissay-Choigny 1. Photographie prise en 2013, 2. Dessin de la face visible en 2013, 3. Dessin de l'autre face, dégagée en 2022 (photo : Béline PASQUINI; DAO : Béline PASQUINI, Pauline BOMBLED).

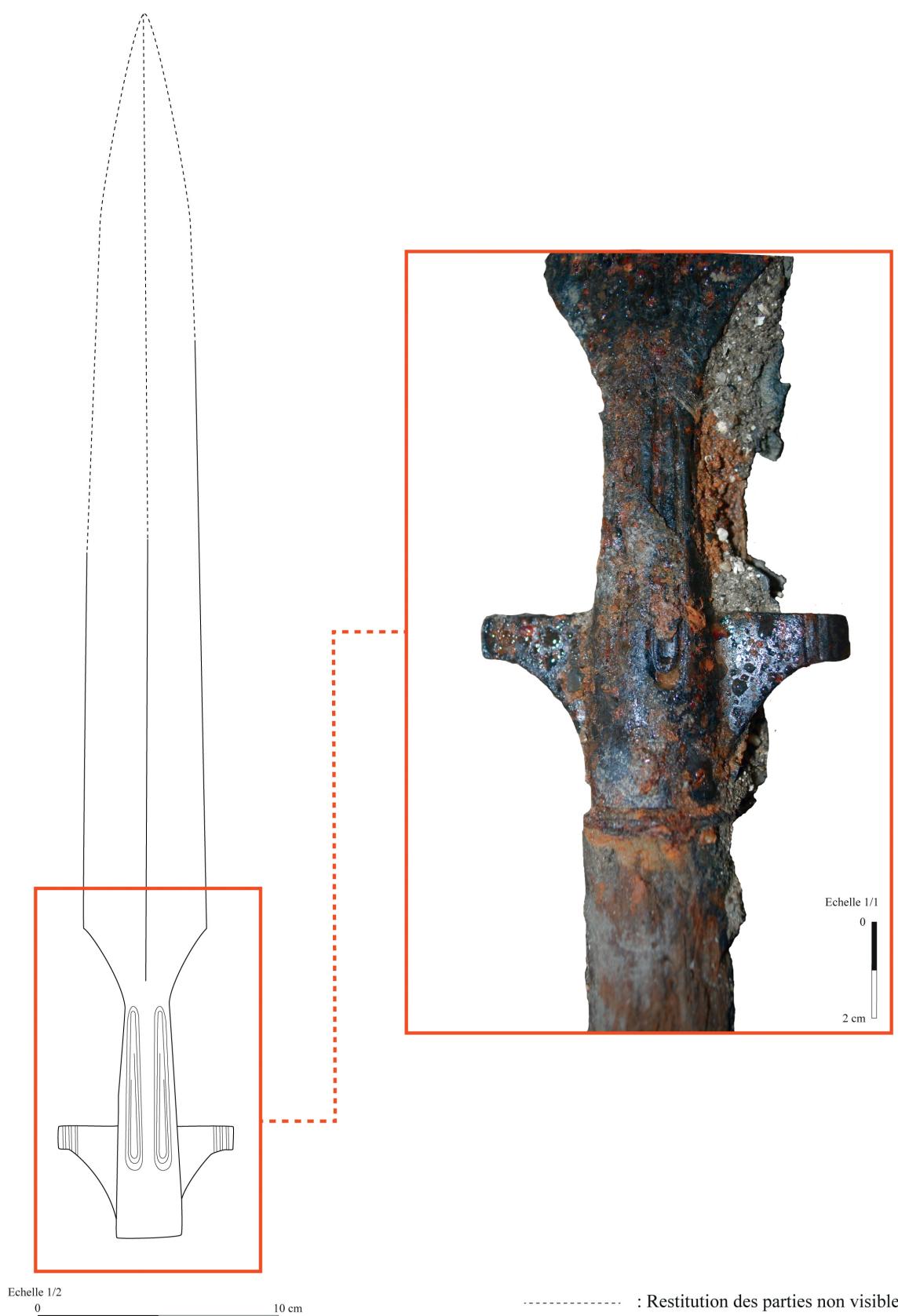


Fig. 5 - Détail des ailettes et de la douille (DAO : Pauline BOMBLED, Photo : Béline PASQUINI).

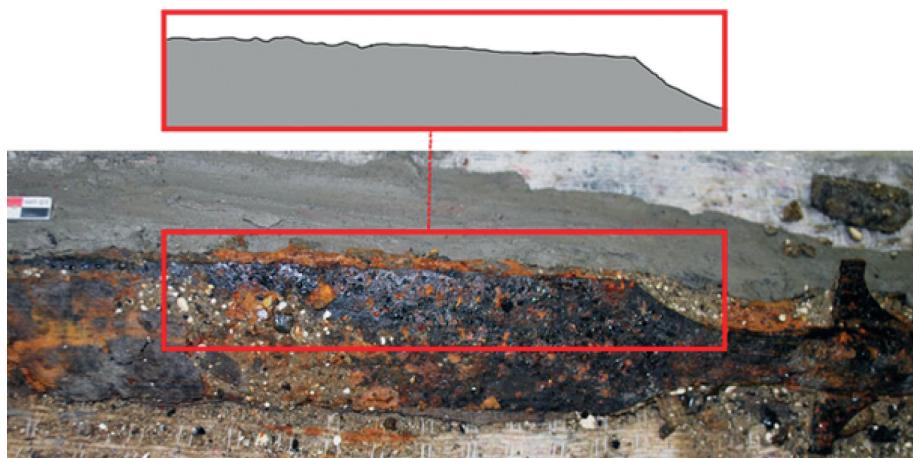


Fig. 6 - Mise en évidence de traces de chocs sur la lame (Photo Béline PASQUINI et DAO Pauline BOMBLED).

Longueur totale	80,5
Longueur hampe	29
Longueur fer	51
Longueur lame	41,3
Largeur maximale lame	5,2
Épaisseur de la lame à 26,5 cm de l'annelet	1
Longueur douille	9,5
Largeur minimale douille	2,64
Largeur maximale douille	3,55
Diamètre annelet de fer à la base de la douille	3,58
Hauteur de la tête du clou	0,5
Diamètre clou de fixation à la base de la douille	0,81
Diamètre hampe à 7,47 cm de l'annelet	2,78
Diamètre hampe à 25,5 cm de l'annelet	2,17
Longueur des ailettes	2,43
Largeur des ailettes au niveau de la douille	3,03
Largeur des ailettes à leur extrémité	0,95
Épaisseur ailettes à la base	0,78
Épaisseur ailettes à l'extrémité	0,6

Tab. I - Synthèse des mesures relevées sur la lance en centimètres.

La hampe

La hampe, caractérisée par une surface lisse et une section circulaire, est conservée sur 29 cm et possède un diamètre moyen de 2,5 cm. Il est très probable qu'elle devait être, à l'origine, beaucoup plus longue. La forme en pointe qu'elle adopte à son extrémité inférieure laisse en effet supposer qu'elle a été involontairement brisée sous l'effet de deux forces opposées qui auraient entraîné la fissure puis la cassure des fibres du bois dans leur longueur.

Une lance à ailettes assez similaire à celle de Brissay-Choigny a été mise au jour lors des fouilles menées en 2002-2003 à La Mothe, sur la commune de Pineuihl, en Gironde. Le milieu humide dans lequel cette lance reposait a permis l'excellente

Longueur fourreau (approx.)	50
Largeur fourreau (approx.)	6
Épaisseur fourreau au niveau des ailettes	0,4
Longueur bouterolle	8,2
Épaisseur de la tôle bouterolle	0,11
Diamètre des orifices de fixation de la bouterolle	0,2

Tab. II - Synthèse des mesures relevées sur le fourreau en centimètres.

conservation de la hampe sur environ 60 cm. Cette hampe de section circulaire, à la surface lisse et patinée, est malheureusement elle aussi lacunaire, car la partie inférieure a été emportée au moment du creusement du puisard de la tranchée 71 du site (PRODÉO *et al.* 2007, p. 160 et 673, fig. 137 et 844). La longueur des hampes de lances médiévales est sujette à débats. Certains auteurs supposent qu'elles pouvaient mesurer entre 1,60 et 1,80 cm de longueur (MÉZIER 2002, p. 135).

Le fourreau

Des restes de bois sur la lame et la présence d'une bouterolle à son extrémité indiquent sans doute possible que la lame était protégée par un fourreau qui descendait jusqu'à la base de sa douille. Celui-ci mesure 51 cm de long. Son épaisseur est de 4 mm au niveau de la douille. Il est renforcé d'une bouterolle de forme triangulaire ou en « V » plein, probablement en argent ou en alliage cuivreux, de 8,2 cm de long (fig. 7). Celle-ci est surmontée à son extrémité d'un bouton et d'un anneau fixe (fig. 8). Son extrémité inférieure est percée de deux orifices de fixation pour le clouage de cette partie métallique sur les lattes de bois du fourreau. Aucune trace de matériaux organiques autres que ligneux n'a été relevée sur l'objet.

Caractérisation des bois

La caractérisation des bois a été réalisée par Anne Dietrich (Inrap). Le bois de frêne (*Fraxinus sp.*) est



Fig. 7 - Bouterolle en plomb (DAO et photo : Pauline BOMBLED).

généralement l'essence de bois privilégiée dans la confection des hampes destinées aux armes d'hast (BOUZY 1994, p. 203, vol. 1). Il possède en effet l'avantage d'être un bois dur, moyennement lourd, élastique et flexible, capable de résister aux chocs et par conséquent, aux différents usages qui pouvaient être faits de la lance. Il n'est cependant pas rare que d'autres essences soient employées comme le noisetier, le hêtre ou encore l'orme. C'est cette dernière essence (*Ulmus sp.*) qui a été identifiée pour la hampe de la lance de Brissay-Choigny. Bien que beaucoup plus lourde que le frêne, elle a la particularité de posséder des caractéristiques similaires. Les fibres entrecroisées qui la composent la rendent tenace et difficile à fendre, lui permettant de résister autant au choc qu'à la compression (LIEUTAGHI 2004, p. 618, 928–938).

L'identification macroscopique du bois utilisé pour la confection du fourreau révèle l'usage du bois de hêtre (*Fagus sp.*), qui, bien que lourd, est assez facile à travailler (LIEUTAGHI 2004, p. 733–743). Durant le haut Moyen Âge, c'est pourtant l'aulne, le saule ou encore le peuplier qui sont privilégiés dans la confection des fourreaux (CAMERON 2000; FISCHBACH 2016, p. 7). Cependant, la sélection ne paraît pas toujours extrêmement rigoureuse, et les artisans ont parfois utilisé le tout-venant, comme le frêne ou encore le hêtre, qui sont des bois plutôt lourds pour ce genre d'usage (CAMERON 2000, p. 34). L'orientation des lattes de bois est longitudinale ce qui semble être une généralité pour la très grande majorité des fourreaux en bois, notamment ceux mis au jour en Angleterre pour les VIII^e–XI^e siècles (CAMERON 2000).

DATATION

Les sources archéologiques et textuelles attestent de l'utilisation de pointes de lance à ergots latéraux dès la période de l'âge du Fer. Xénophon rapporte ainsi, pour le IV^e siècle av. J.-C., l'utilisation de lances de chasse constituées de fers de cinq palmes de long



Fig. 8 - Détail du bourrelet et de l'anneau de la bouterolle (Photo : Pauline BOMBLED).

(environ 35 cm), à la douille desquels était fixée une billotte en bronze (XÉNOPHON, *L'art de la chasse*, X, 3). Quelques découvertes attestent de l'utilisation de ce type de lances tout au long de l'âge du Fer et de la période romaine. Elles sont alors dotées de crochets de section ovale ou circulaire, droits, courbes ou en forme de croissant, soudés, cloués ou virolés le long de la douille à des emplacements variables. Elles sont également ornées, pour certaines d'entre elles, d'un riche décor damasquiné. Alors que de telles armes semblent peu répandues durant le Haut-Empire, elles semblent au contraire plus usitées à l'Antiquité tardive et se généralisent à partir du V^e siècle dans les armées mérovingiennes puis carolingiennes.

En complément des nombreuses découvertes archéologiques, les sources iconographiques illustrent, dès le VII^e siècle ap. J.-C., l'importance que prennent ces armes à partir du haut Moyen Âge dans l'armement des fantassins comme des cavaliers. Les ergots latéraux, aussi appelés ailettes ou ailerons, adoptent alors une forme rectangulaire puis triangulaire et deviennent plats. Ils restent fréquents jusqu'au milieu du XII^e siècle (HALBOUT *et al.* 1986, p. 222; PÉRIN & FEFFER 1985, p. 49–55), période au cours de laquelle leur utilisation dans la sphère militaire semble décliner (BOUZY 1994). L'histoire des lances à ailettes au-delà du X^e siècle est cependant très mal connue, faute d'attestations, en particulier en contexte daté, suite à la fin des inhumations avec armes (SZAMEIT 2005, p. 154). Pour autant, elles ne disparaissent pas complètement. Quelques spécimens ont été relevés pour la période moderne, surtout sous forme d'épieux dédiés à la chasse. Des épieux à ailettes sont d'ailleurs encore utilisés à l'heure actuelle pour la chasse au sanglier.

Contexte

Le contexte de découverte de la lance de Brissay-Choigny ne nous fournit pas d'informations précises sur sa datation. La lance a été trouvée grâce

à l'emploi d'un détecteur de métaux. Elle reposait dans une couche d'argile humide, entre deux rangées de pieux auxquels elle n'est pas directement liée, dans la partie nord de l'emprise de la fouille. Aucun autre mobilier ne lui est directement associé. Signalons toutefois la découverte d'une bague en argent, également trouvée entre les structures 2 et 16, et datée par typochronologie des III^e -IV^e siècles (FLUCHER 2016, p. 246 et 331).

Les analyses radiocarbone et l'étude du mobilier et des structures fouillées à La Prélette attestent de leur occupation au cours du Haut Empire, avec un aménagement des berges, et durant le second Moyen Âge, l'installation du système de pêcheries. La stratigraphie du site se distingue par sa complexité. Elle est constituée d'une série de « poches » de sédiments apportés par la rivière et qui rendent malaisé l'établissement de liens chronologiques entre les différents horizons (PASQUINI 2013, p. 11).

Les autres pièces d'équipement militaire mises au jour sur le site n'apportent guère plus d'indices sur la datation de la lance. Parmi les dix armes qui ont été retrouvées, quatre sont attribuables à la période mérovingienne. Il s'agit d'un scramasaxe associé, par comparaison typochronologique, aux VII^e-VIII^e siècle ap. J.-C., d'une épée en fer datée du deuxième quart du VI^e siècle ap. J.-C. et de deux francisques qui ont pu être rapprochées d'exemplaires datés des VI^e-VII^e siècles. Seules deux pointes de flèches sur les quatre mises au jour ont pu être datées par typochronologie, l'une des XII^e-XIII^e siècles et la seconde, des XIII^e-XIV^e siècles. Enfin, une balle de plomb moderne, qui provenait d'une arme à feu, peut-être un mousquet a également été retrouvée (FLUCHER 2016, p. 160).

Le contexte de découverte de la lance et l'assemblage mobilier ne permettent donc pas de proposer une datation. Nous devons pour cela nous tourner vers les typochronologies des lances à ailettes existantes.

Typochronologie

De nombreux exemplaires de lances à ailettes ont été mis au jour en Europe, surtout en Allemagne et en Scandinavie, dans des tombes datées à partir du VI^e siècle (WESTPHAL 2004). Ce sont sur ces corpus d'armes, parfois associés à des représentations iconographiques, que reposent plusieurs typochronologies des lances à ailettes (PETERSEN 1919; SOLBERG 1984; WESTPHAL 2004). C'est particulièrement le cas des travaux d'Olivier Bouzy qui classe les armes qu'il a recensé en France selon leur longueur et la morphologie de la lame, de la douille et des ailettes (fig. 9) (BOUZY 1994, t. 3).

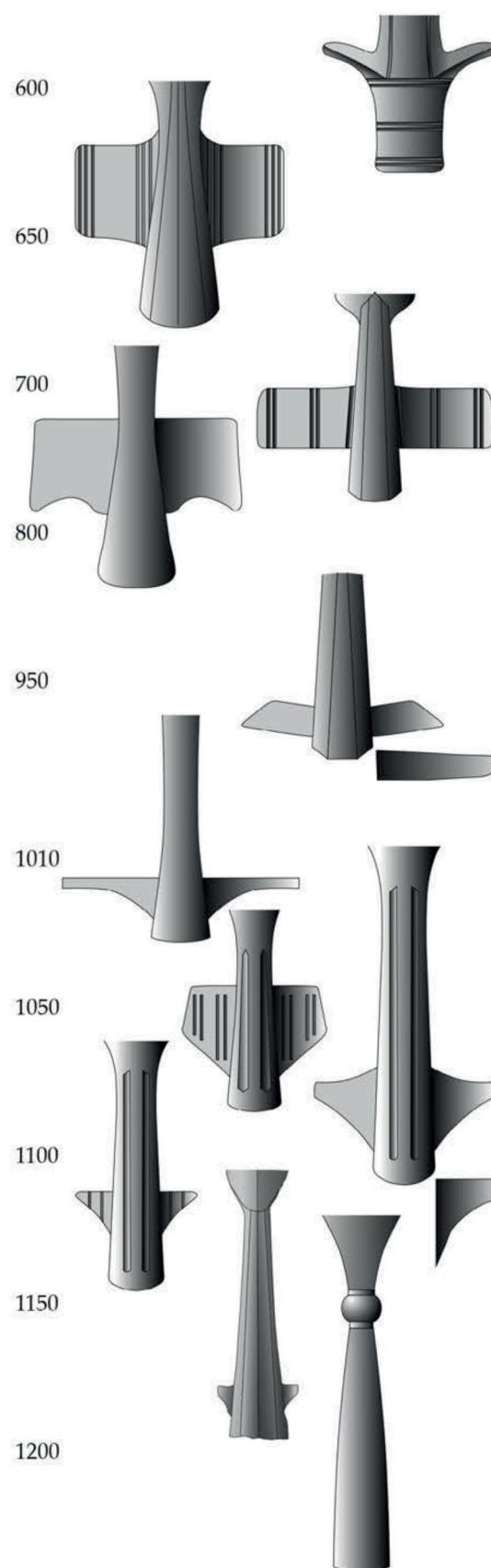


Fig. 9 - Évolution chronologique des douilles de lances à ailettes d'après O. BOUZY (1994) (DAO : LEGROS 2015, p. 94, fig. 67).

Cet auteur propose de reconnaître dix groupes de la fin du VI^e siècle au XIII^e siècle. Massives et rectangulaires dès le VII^e siècle, les ailettes deviennent oblongues au IX^e siècle et adoptent alors un profil concave à l'emplacement de l'entrée en douille. À partir du XI^e siècle, elles prennent la forme de triangle tronqué dont la taille diminue progressivement pour, au XII^e siècle, ne constituer qu'un petit fragment de tôle triangulaire (LEGROS 2015, p. 93).

Herbert Westphal, en 2004, est le second auteur à proposer un classement typochronologique de ces lances dans lequel il reconnaît six catégories de lances à excroissances latérales, dont les formes autant que les motifs évoluent entre le VII^e siècle et le X^e siècle (fig. 10). Comme Olivier Bouzy, Herbert Westphal relève que les ailettes, d'abord oblongues et rectangulaires, adoptent durant la première moitié du VIII^e siècle un profil concave au niveau de l'entrée de la douille pour aboutir, au cours de la seconde moitié du VIII^e siècle à une forme de triangle tronqué. L'empennage des lames, d'abord convexe avec le point le plus large situé dans la partie centrale, devient progressivement rectiligne et adopte un profil anguleux et convexe à la jonction

avec la douille. Celle-ci, à partir de la seconde moitié du VIII^e siècle, se pare de motifs incisés. À partir de cette période, on retrouve également des incisions sur les ailettes.

Les trouvailles de lances à ailettes ne sont pas rares en France et celles-ci foisonnent dans les collections de certains musées. Toutefois, elles appartiennent le plus souvent à un contexte mal renseigné et qui reste difficilement datable à cause des conditions de fouille, de leur ancienneté ou d'une méthodologie d'investigation inadéquate. Un exemplaire mis au jour dans les années 1970 lors des fouilles conduites à Colletière, à l'emplacement de l'habitat médiéval du XI^e siècle sur la commune de Charavines (Isère), possède une lame à empennage rectiligne, dont le point le plus large est placé à la jonction avec la douille (COLARDELLE *et al.* 1980, fig. 38/3). À cet emplacement, les tranchants deviennent plus anguleux et concaves. Deux ergots latéraux se développent de part et d'autre d'une douille incisée de motifs en chevrons. Larges de 2,2 cm, ils adoptent la forme de triangles tronqués et sont ornés de quatre incisions rectilignes. Si l'on s'appuie sur la typologie d'Olivier Bouzy, cet exemplaire daterait du XI^e-début du XII^e siècle;

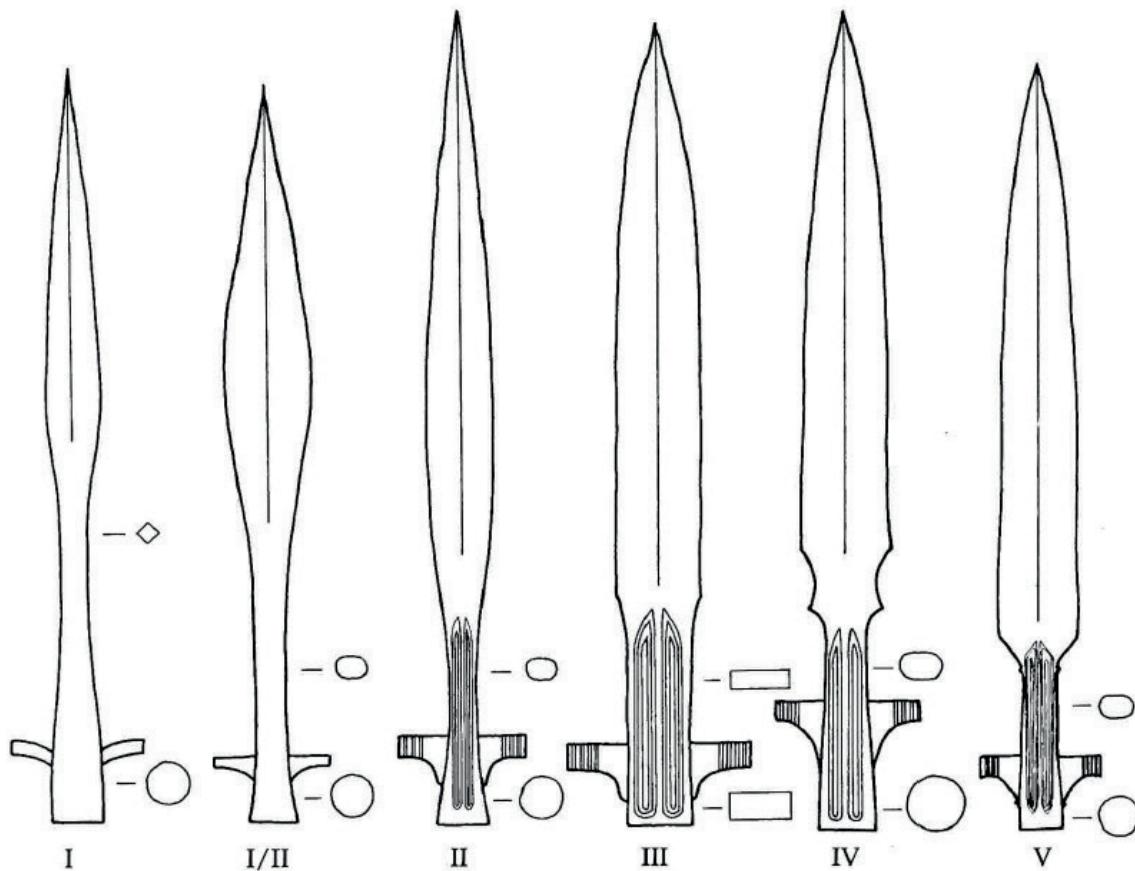


Fig. 10 - Schéma présentant l'évolution générale des lances à ailettes, d'après Herbert Westphal (WESTPHAL 2004, p. 61) adapté par Erik Szameit (SZAMEIT 2005, p. 155, dessin de Beate LETHMAYER, *Intitut für Ur- und Frühgeschichte der Universität Wien*). Type I : lance à crochets de la fin du VII^e siècle; type I/II : formes les plus anciennes de lances à ailettes, première moitié du VIII^e siècle; type II : lance à ailettes typique, deuxième moitié du VIII^e siècle; type III : structure massive et ailettes plus imposantes, première moitié du IX^e siècle; type IV : lance à redents et épaule concave, IX^e siècle; type V : fin de l'évolution des lances à ailettes classiques, IX^e-X^e siècles.

en revanche, il serait plutôt à attribuer au IX^e-X^e siècle selon les travaux de Herbert Westphal. Les fouilles menées à La Mothe, à Pineuyl (Charente), ont, elles aussi, permis de mettre au jour une lance à ailettes qui reposait à la base de l'US 1256. Son contexte de découverte a permis de l'attribuer à la phase 1 de l'occupation du site, c'est-à-dire, de la fin du X^e siècle au début du XI^e siècle. Mesurant 50,8 cm de long, elle est caractérisée par une longue lame à empennage rectiligne, qui devient concave à l'approche de la douille incisée de chevrons. Des excroissances de 2,4 cm de long, en forme de triangle tronqué, se développent de part et d'autre de la douille (PRODÉO *et al.* 2007, p. 673 et 744, fig. 844 et 175). Par ces caractéristiques, elle correspond parfaitement aux types de lances à ailettes datés de la fin du X^e siècle au début du XII^e siècle par Olivier Bouzy. La figure 11 propose une comparaison des fers de lance de Charavines et de Pineuyl avec celui de Brissay-Choigny.

En se reposant sur les travaux d'O. Bouzy, l'exemplaire de Brissay-Choigny pourrait être largement daté de la fin du X^e siècle au milieu du XII^e siècle. En revanche, les travaux de Hebert Westphal

l'attribueraient plutôt aux IX^e-X^e siècles, soit au type V, qui marquerait la fin de l'évolution de ces types d'armes d'hast en Europe du nord et de l'est (SZAMEIT 2005, p. 154; WESTPHAL 2004, p. 59). Nous pouvons donc proposer une fenêtre de datation large allant de la fin du X^e siècle au XII^e siècle. Cette chronologie correspond, à Brissay-Choigny, à la phase de construction des berges du chenal. Elle s'inscrit dans un contexte historique particulier, celui du démarrage de l'économie médiévale et de la mise en place du cadre féodal (FLUCHER 2016, p. 267, 300).

À notre connaissance, il n'existe pas d'étude systématique ni de typochronologie des fourreaux et bouterolles européennes pour la période du Moyen Âge central et du haut Moyen Âge. L'étude d'Esther A. Cameron sur les fourreaux anglais de 400 à 1100 (CAMERON 2000), ainsi que la publication du Museum of London sur les fouilles de Londres (COWGILL *et al.* 1987), ne fournissent pas d'éléments de comparaison satisfaisants. Le fourreau et la bouterolle ne permettent donc pas d'apporter des précisions sur la datation de la lance de Brissay-Choigny.

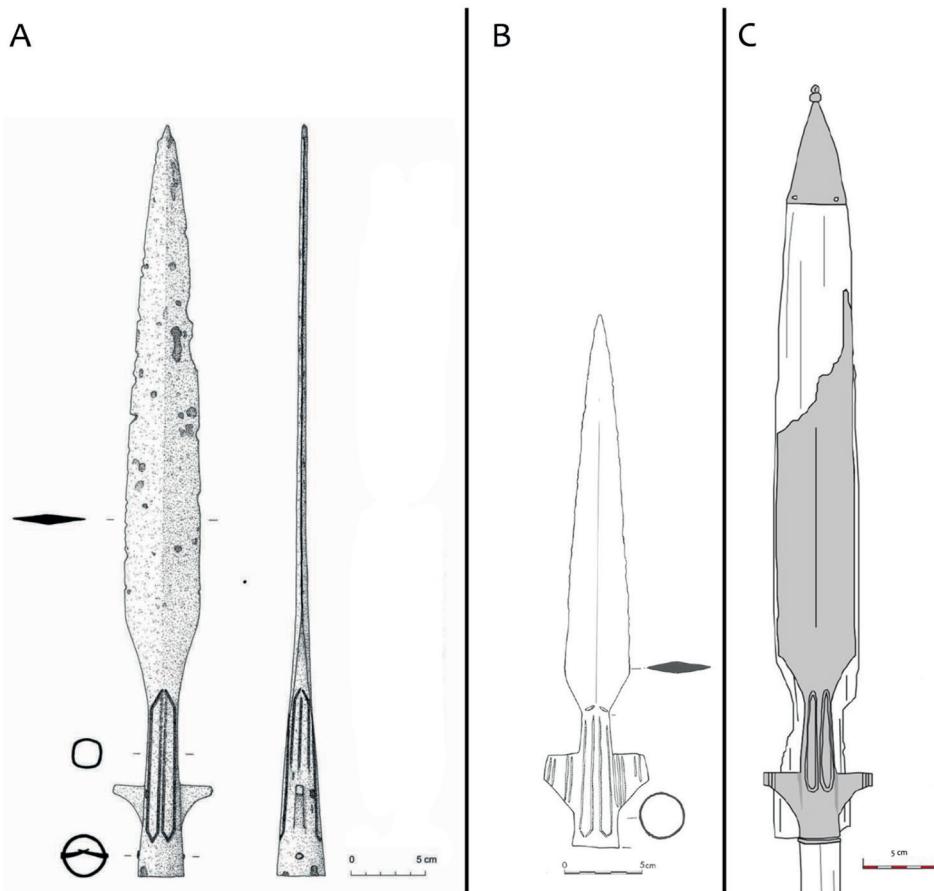


Fig. 11 : A. Fer de lance de Pineuyl (PRODÉO *et al.*, vol. 2B fig. 888, p. 745), B. Fer de lance de Colletière à Charavines (COLLARDELLE *et al.* 1980, fig. 38/3), C. Fer de lance de Brissay-Choigny.

POURQUOI UN FOURREAU POUR UNE LANCE ?

Définition

Les fourreaux sont des gaines ou des étuis, souples ou rigides, composés de bois, de cuir, de tissu et/ou de métal qui servent à porter, à ranger et à protéger les armes contre les intempéries et la rouille, pendant le transport et les déplacements (MARTIN 1967, p. 181). Ils sont le plus souvent associés à des armes telles que les épées, les dagues, les couteaux ou les scramasaxes qui sont portés au niveau des hanches et du buste. Ils sont généralement conçus à partir de lattes de bois, parfois en deux pièces jointives, entourées de cuir et pouvant être maintenues ensemble par des lanières en matière végétale (FISCHBACH, 2016, p. 7). Nombre d'entre eux comportaient également de la fourrure, du cuir ou du tissu sur leur face interne afin d'éviter que la lame ne glisse accidentellement hors de l'étui (CAMERON 2000, p. 59; FISCHBACH 2016, p. 7). La fabrication des fourreaux requiert traditionnellement des bois légers et faciles à travailler, ce qui est un avantage aussi bien pour l'artisan que pour le porteur. Plusieurs garnitures métalliques viennent parfois orner et/ou renforcer la structure extérieure du fourreau. La plus importante d'entre elles est la bouterolle qui, clouée à l'emplacement de la pointe, consolide l'extrémité. Elles sont le plus souvent fabriquées en fer, parfois en alliage cuivreux ou en argent (CAMERON 2000, p. 37, 45, 62; MARTIN 1967, p. 185). L'extrémité opposée peut être renforcée d'une chappe métallique venant protéger l'embouchure du fourreau lors du gainage et du dégainage de l'arme. L'importance des matériaux organiques dans leur composition explique que les fourreaux soient très rarement retrouvés complets en contexte archéologique. Le plus souvent, seules les parties métalliques sont conservées. Pour les périodes des VIII^e-XI^e siècles, la fin des inhumations avec dépôts d'armes réduit fortement le nombre de fourreaux conservés. La plupart des exemplaires qui nous sont parvenus ont été trouvés dans les rivières, en milieu lacustre ou à l'occasion de découvertes fortuites (CAMERON 2000, p. 57).

Parallèles

À notre connaissance, aucune source iconographique ou textuelle ne fait mention de la protection des lances par un fourreau. Le fourreau de la lance à ailettes de Brissay-Choigny semble ainsi être l'unique exemplaire mis au jour en France, pour le Moyen Âge, et peut-être même pour toutes les périodes confondues. Pourtant, comme cela a déjà pu être rapporté, il ne s'agit pas de la seule arme de ce type retrouvée sur le territoire français dans un contexte humide ayant favorisé la conservation des éléments organiques. L'exemplaire de La Mothe, à Pineuilh, aux caractéristiques morphologiques proches, conserve encore sa hampe de bois sur plus

de 60 cm. Cette lance ne comportait aucune trace de fourreau sur sa lame. Par ailleurs, les nombreux dragages menés dans le lit de la Saône ont permis de remonter une quantité importante d'équipement militaire, dont un nombre assez conséquent de lances à ergots latéraux pour lesquels il est certain que la lame n'était pas protégée d'un fourreau (BONNAMOUR 1990, p. 200).

Des fourreaux de lance ont toutefois déjà été signalés ailleurs en Europe, même s'ils restent extrêmement rares et localisés (VLASATÝ 2017, p. 3). Trois fourreaux ont ainsi été mis au jour dans des tombes datées des VIII^e-X^e siècles sur les sites de Voll, de Horstad, et de Valøen en Norvège et sont actuellement conservés au NTNU University Museum sous les numéros d'inventaire T1197, T1198 et T17487 (fig. 12 et 13 ; Le fourreau de Valøen, très fragmentaire, n'a pas été reproduit ici : VLASATÝ 2017, p. 3). Celui de l'homme de Voll est daté du IX^e-X^e siècle. Incontestablement le mieux conservé des trois, il est composé d'un morceau de bois enveloppé d'étroites bandes d'écorce de bouleau qui recouvrent la lame et une partie de la douille. La conception et la composition de ces objets en font des fourreaux légers, très différents celui de Brissay-Choigny - La Prélette. En Russie, ce sont plusieurs fourreaux de lances datés des cinq derniers siècles avant notre ère qui auraient été mis au jour (VLASATÝ 2017, p. 3).

L'extrême rareté des fourreaux de lance nous impose de nous interroger sur la présence et la fonction de cet élément sur la lance de Brissay-Choigny¹.

Fonctions

Il est possible que la protection des fers de lance par un fourreau ne soit pas, pour la période médiévale, une pratique si rare que les témoignages archéologiques ne le laissent envisager. Les fourreaux sont des objets relativement fragiles et constitués majoritairement de matériaux organiques, et donc susceptibles de ne pas se conserver. Il est possible que les combattants aient souhaité couramment protéger leur lance pendant le transport, les déplacements ou lorsque l'arme était stockée dans l'habitation ou en magasin². Le fourreau garantissait le porteur de toute nuisance ou blessure sur sa personne ou sur ses camarades. Il permettait également de protéger l'arme d'éventuelles dégradations et des intempéries (risque de rouille).

1 - Le réemploi d'un fourreau initialement fabriqué pour une épée ne nous semble pas envisageable ici ; en effet, les fourreaux sont uniques à chaque arme puisqu'ils doivent en adopter les formes et les dimensions.

2 - C'est notamment l'opinion du spécialiste de l'armement médiéval Erik Szameit (communication personnelle).



Fig. 12 - Fer de lance à fourreau (N° T1197) daté de la période Viking, Overhalla, Nord-Trøndelag, Norvège. L. 34 cm, l. 5 cm (© Photo : Kari DAHL / IAK, NTNU University Museum, Norway).



Fig. 13 - Fer de lance avec restes de fourreaux (N° T1198) daté de la période Viking, Overhalla, Nord-Trøndelag, Norvège (© Photo : Ole Bjør PEDERSEN / IAK, NTNU University Museum, Norway).

Il apparaît cependant difficile, pour le soldat, de dégainer rapidement sa lance, qui mesure plusieurs mètres de long, si celui-ci se trouve attaqué par surprise, à la différence de l'épée qu'il tire de son étui au niveau de sa hanche. Par ailleurs, si le fourreau des épées accroché au flanc du combattant par un baudrier ne le quitte jamais, ce n'est probablement pas le cas de celui qui protégerait la lance. Qu'adviert-il alors de cette protection pendant le combat ? Il paraît peu envisageable que le combattant l'abandonne à terre pour revenir la ramasser plus tard. Une telle pratique semble en revanche plus plausible dans un contexte de chasse.

Les lances étaient parfois employées comme porte-étandard. Dans cette perspective, la présence d'un fourreau pourrait permettre d'accroître la prestance et l'aspect visuel de la lance. Il a été envisagé dans un premier temps que l'annelet fixe placé au sommet de la bouterolle ait pu permettre d'accrocher ou de suspendre un étandard. Toutefois, comme l'attestent de nombreuses représentations iconographiques médiévales, les lances, qu'elles soient ou non dotées d'ailettes, sont ornées de bannières qui flottent toujours sous le fer (MARTIN 1967, p. 219). Notons par ailleurs que le fourreau de la lance de Brissay-Choigny couvre tout le fer, ailettes incluses, ce qui ne permet pas d'accrocher un étandard aux ailettes tout en conservant le fourreau sur le fer.

Il est également possible d'envisager, à une époque où l'armement est un bien relativement coûteux³, que la lance de Brissay-Choigny, pour des raisons financières, ait été réemployée en tant qu'épée. Elle aurait pu par exemple avoir été raccourcie avant ou pendant une bataille, dans un souci d'efficacité de l'arme dans l'organisation

3 - A. Bocquet et M. Colardelle affirment qu'il n'était pas rare à l'époque carolingienne que des membres de la petite noblesse vendent des biens, notamment immobiliers, pour acheter leur armement (BOCQUET & COLARDELLE 1989, p. 35).

tactique et stratégique des armées⁴, ou réutilisée comme épée par son détenteur qui ne souhaitait pas remplacer la hampe après qu'elle ait été brisée. Toutefois, cette proposition ne semble pas concorder avec la longueur conservée de la hampe. On sait par exemple que les épées des IXe-Xe siècles comportaient une poignée pouvant faire entre 13 et 20 cm de longueur⁵. La hampe de la lance de Brissay-Choigny, conservée sur 29 cm, serait alors beaucoup trop longue.

CONCLUSION

Le contexte de découverte de la lance de Brissay-Choigny n'autorise pas une datation précise de l'arme. C'est donc l'état actuel des typochronologies qui permet de la situer largement entre le IX^e et le XII^e siècle.

Les lances à ailettes retrouvées dans les cours d'eau ne sont pas rares en France. Le caractère exceptionnel de la lance de Brissay-Choigny réside dans la présence d'un fourreau, qui met en évidence la volonté de son propriétaire de se protéger d'éventuelles blessures autant que de préserver une lame, probablement onéreuse, de possibles dégradations. Étant donné la longueur de hampe

4 - Au XV^e siècle, un passage des *Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet*, qui retracent les évènements de la deuxième moitié de la guerre de Cent Ans, évoque la pratique du raccourcissement des lances par les soldats français lors de la bataille d'Azincourt. Ces combattants sont, avec les soldats de premières lignes, les seuls à pouvoir porter des coups aux troupes anglaises qui se sont tant rapprochées de la ligne de front que l'utilisation des lances n'est plus envisageable. Viollet-le-Duc, dans son Encyclopédie médiévale semble faire référence à ce passage et affirme que les lances furent brisées à Azincourt pour être employées comme des épées (VIOLETT-LE-DUC E.-E., *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance*, T. 6 : *Armes de guerre offensive et défensive* (suite), Paris, Gründ et Maguet, 18., p. 145-171). Toutefois, les chroniques de Monstrelet n'apportent pas de précision sur ce point et il est tout aussi possible que les soldats aient raccourci leur lance afin que celles-ci soient plus facilement maniables. Ce genre de pratique est attestée dans les *Chroniques* de Jean Froissart, rédigées au cours du XIV^e siècle. L'auteur y relate que lors d'une bataille opposant le prince de Galles au roi de France, ce dernier ordonna à ses cavaliers, juste avant la confrontation, de démonter et de combattre à pied (I, XXXII, 342). Pour plus de commodité, les soldats raccourcissent alors leur lance en coupant la hampe, de sorte que l'arme ne faisait plus que 5 pieds de long, soit environ 1,50 m de longueur. Or, une telle lance, même brisée, est de dimension assez importante, bien supérieure à la longueur d'une épée (qui fait alors rarement plus de 1 m de long). Dans cet exemple, la lance des cavaliers, probablement bien plus longue que celle des fantassins a donc dû être raccourcie pour être de la même taille que celle des lances d'infanterie.

5 - Ces moyennes ont été réalisées à partir des dimensions d'une dizaine d'épées datées du VIII^e au XI^e siècle et appartenant au corpus des épées mis au jour dans la Saône établis par Bonnamour (BONNAMOUR 1990).

conservée, l'hypothèse d'un réemploi de la lance comme épée est peu probable.

La lance a certainement servi d'arme dans le cadre de combats ; toutefois, une utilisation complémentaire comme épée de chasse ne peut être définitivement exclue.

Cet objet, qui est une découverte jusqu'à présent unique en son genre, soulève de nombreuses interrogations par sa singularité et ouvre plus particulièrement le débat sur les fonctions des lances au Moyen Âge et surtout, sur celle des fourreaux. Pratique isolée ou plus courante qu'il n'y paraît ? La lance de Brissay-Choigny invite à reconsiderer notre vision de ces étuis et leur attribution presque exclusive aux couteaux et aux épées. Elle devrait également pousser les archéologues à se montrer particulièrement attentifs à la présence éventuelle de matériaux organiques sur les pointes de lances.

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient Anne Dietrich, Gaspard Pagès, Erik Szameit et Tomáš Vlasatý pour leur aide et leurs conseils.

BIBLIOGRAPHIE

BOCQUET Aimé & COLARDELLE Michel (1989) - *Cavaliers et guerriers des origines au Moyen Âge. Catalogue : exposition au Musée Maison de pays du lac de Paladru à Charavines, Isère, 1989*. Musée du lac de Paladru, Charavines, 48 p.

BONNAMOUR Louis (1990) - *Du silex à la poudre... : 4000 ans d'armement en Val de Saône*. Editions Mergoil, Montagnac, 196 p.

BONNAMOUR Louis (2000) - *Archéologie de la Saône : 150 ans de recherches*. Errance, Paris, 160 p.

BOUZY Olivier (1994) - *Épées, lances et enseignes entre Loire et Meuse, du milieu du VIII^e à la fin du XII^e siècle : textes, images, objets*. Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 296 p.

CAMERON Esther A. (2000) - *Sheaths and scabbards in England AD400-1100*. Archaeopress, Oxford, Royaume-Uni, 237 p.

CANNY Dominique (2016) - « Le mobilier métallique », dans FLUCHER Guy (dir) - *Brissay-Choigny, Aisne, La Prélette II : aménagements antiques et médiévaux de la rivière Oise. Rapport de fouilles*. Inrap NP, Amiens, p. 156-184.

COLARDELLE Renée, COLARDELLE Michel, LEBOUTET L., OLIVE Philippe, OLIVE Claude & LUNDSTRÖMS-BAUDAIS Karen (1980) - « L'habitat médiéval immergé de Colletière à Charavines (Isère). Premier bilan des fouilles ». *Archéologie Médiévale*, 10, p. 167-269.

COWGILL Jane, NEERGAARD Margrethe de & GRIFFITHS Nick, (1987) - *Knives and scabbards, Museum of London*. Her Majesty's Stationery Office, Londres, 169 p.

FISCHBACH Thomas (2016) - « L'armement dans les tombes de guerriers de la nécropole mérovingienne d'Erstein (Bas-Rhin) ». *Archéologie médiévale*, 46, p. 3-32.

FLUCHER Guy (2014) - *Brissay-Choigny "La Prélette I" pêcherie médiévale. Rapport de fouilles*. Inrap NP, Amiens, 169 p.

FLUCHER Guy (2016) - *Aménagements antiques et médiévaux de la rivière Oise, Birssay-Choigny, Aisne, "La Prélette II"*. *Rapport de fouilles*. Inrap NP, Amiens, 333 p.

FLUCHER Guy & MARECHAL Denis (2021) - « Apports et limites des diagnostics de 2009 à 2015 sur des chenaux en confrontation avec les fouilles : l'exemple de Brissay-Choigny (Aisne) ». *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 51-67.

HALBOUT Patrick, PILET Christian & VAUDOUR Catherine (1986) - « Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie. Du I^{er} au XV^e s. ». *Cahier des Annales de Normandie*, 20, 255 p.

LEGROS Vincent (2015) - « Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévales et moderne en Picardie approches typologique et fonctionnelle ». *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 7-203.

LIEUTAGHI Pierre (2004) - *Le livre des arbres, arbustes & arbrisseaux*. Actes Sud, Arles, 1328 p.

MARTIN Paul (1967) - *Armes et armures de Charlemagne à Louis XIV*. Office du Livre, Fribourg, 297 p.

MEZIER Chris (2002) - *Cahier d'armes d'un mestre de guerre, V^e-XV^e siècle*. Cheminements, Le Coudray-Macouard, 247 p.

PASQUINI Béline (2013) - *Les outils et les armes composites du site de Brissay-Choigny - La Prélette 2 : caractérisation*

et interprétation

Mémoire de Master, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, 70 p.

PERIN Patrick, FEFFER Laure-Charlotte (1985) - *La Neustrie : les pays au nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve (VII^e-IX^e siècle)*. Musées et Monuments départementaux de Seine-Maritime, Rouen, 471 p.

PETERSEN Jan (1919) - *De Norske Vikingesverd : en*

Typologisk-Kronologisk. Studie Over Vikingetidens Vaaben,

Kristiania, 228 p.

PRODÉO Frédéric, BALLARIN Catherine, MASSAN Patrick & MAREMBERT Fabrice (2007) - *Pineuilh (33) "La Mothe"*. *Rapport de fouilles*. Inrap GSO, Pessac, 4 vol.

SOLBERG, Bergljot (1984) - *Norwegian spear-heads from the Merovingian and Viking periods*. Thèse de Doctorat, Universitetet i Bergen, Bergen, Norvège, 237 p.

SZAMEIT Erik (2005) - « Die Heilige Lanze der Wiener Schatzkammer. Bemerkungen zu Form und Verwendung von Flügellanzen aus den Blickwinkel der Archäologie und der Waffenkunde », dans KIRCHWEGER Franz (dir) - *Die Heilige Lanze in Wien: Insignie - Reliquie - "Schicksalsspeer"*. Kunsthistorisches Museum, Vienne, p. 145-167.

VLASATÝ, Tomas (2017) - *The man from Voll. An Example of a well-preserved Norwegian male grave, Marobud*. [En ligne]. Disponible sur < <https://sagy.vikingove.cz/en/the-man-from-voll/> > (consulté le 12/10/2022).

WESTPHAL, Herbert (2004) - « Zu Entwicklung mittelalterlicher Waffen » dans MELZER Walter (dir) - *Schmiedehandwerk in Mittelalter und Neuzeit : Beiträge des 6. Kolloquiums des Arbeitskreises zur archäologischen Erforschung des mittelalterlichen Handwerks*. Westfälische Verlagsbuchhandlung Mocker und Jahn, Soest (Allemagne), p. 47-61.

Les auteurs

Béline PASQUINI

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 7041 ArScAn, équipe Archéologies Environnementales.

Pauline BOMBLED

Doctorante en archéologie, Université Paris Nanterre, UMR 7041 ArScAn, équipe GAMA.

Guy FLUCHER

Inrap Hauts-de-France, base de Soissons.

Résumé

Des fouilles menées en 2012 sur la commune de Brissay-Choigny (Picardie), au lieu-dit "La Prélette", à l'emplacement d'un paléochenal de la rivière Oise ont permis de mettre au jour une lance médiévale à ailettes dotée d'un fourreau. Il s'agit d'une découverte à la fois remarquable et inédite pour la France. Le caractère anaérobique du milieu a permis la bonne conservation d'une partie de la hampe ainsi que d'un fourreau en bois surmonté d'une bouterolle en argent ou en alliages cuivreux. Bien que trouvée hors stratigraphie, la lance a pu être datée par comparaison typochronologique entre le IX^e et le XII^e siècle. Il s'agit ici d'apporter quelques éléments d'analyse et de réflexion sur un objet exceptionnel, inédit pour la France et très certainement aussi pour l'Europe.

Mots-clefs : lance, fourreau, arme, ailerons, ailettes, bouterolle, Moyen Âge, rivière.

Abstract

Excavations carried out in 2012 in the town of Brissay-Choigny (Picardy), in a place called "La Prélette", on the site of a palaeochannel of the Oise River, revealed a medieval winged spear with a sheath, a remarkable and unprecedented discovery in France. The anaerobic nature of the environment has enabled part of the shaft to be preserved, as well as the wooden sheath and its chape. Although the spear could not be associated with a stratigraphic context, it was dated by typochronology between the 9th and the 12th century. The aim here is to provide some elements of analysis and reflection on an exceptional object, unprecedented for France and most certainly also for Europe.

Keywords : spearhead, sheath, scabbard, weapon, winged spear, chape, medieval, river.

Zusammenfassung

Die 2012 in der Gemeinde Brissay-Choigny (Département Picardie) in der Flur «La Prélette», in einer Paläorinne des Flusses Oise durchgeführten Grabungen haben es ermöglicht, eine mittelalterliche Flügellanze mit ihrer Scheide freizulegen. Es handelt sich um einen bemerkenswerten und in Frankreich bisher unbekannten Lanzentyp. Der anaerobe Charakter des Fundmilieus hat die gute Erhaltung eines Teils des Schaftes und der Holzscheide mit einem Beschlag aus Silber oder Kupferlegierung bewirkt. Obwohl der Fundkontext unbekannt ist, konnte die Lanze durch einen typochronologischen Vergleich zwischen das 9. und das 12. Jahrhundert datiert werden. Ziel des vorliegenden Beitrags ist es einige Elemente zur Analyse und Überlegungen zu einem außerordentlichen, in Frankreich und möglicherweise auch in Europa bislang unbekannten Gegenstand beizusteuern.

Schlüsselwörter : Lanze, Scheide, Waffe, Flügel, Schwertband, Mittelalter, Fluss.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).